



**N°10**  
**21/12/2020**



#### Animateur filière

Olivier BRAY  
**FREDON AQUITAINE**  
[olivier.brav@fredon-na.fr](mailto:olivier.brav@fredon-na.fr)

#### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-  
Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

#### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.  
Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal Nouvelle-Aquitaine  
Maraîchage – Edition Sud  
Nouvelle-Aquitaine  
N XX du XX/XX/2020 »*



**Edition Sud Nouvelle-Aquitaine**

Départements 19/24/33/40/47/64

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF  
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2017>

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

## Bilan 2020 Concombre

## Réseau de surveillance

Le réseau de Surveillance Biologique du Territoire relatif au maraîchage a été mis en place sur les différentes zones de productions des espèces suivantes : tomates, aubergines, salades, poivrons/piments, concombres.

**L'objectif de ce réseau est d'établir une situation sanitaire, pour un meilleur raisonnement de la lutte contre les différents bio-agresseurs rencontrés en cours de production. Avant chaque parution du BSV, des informations ont été collectées, permettant ainsi de suivre l'évolution des principales maladies et ravageurs.**

Le bilan de cette saison a été réalisé à partir des données issues :

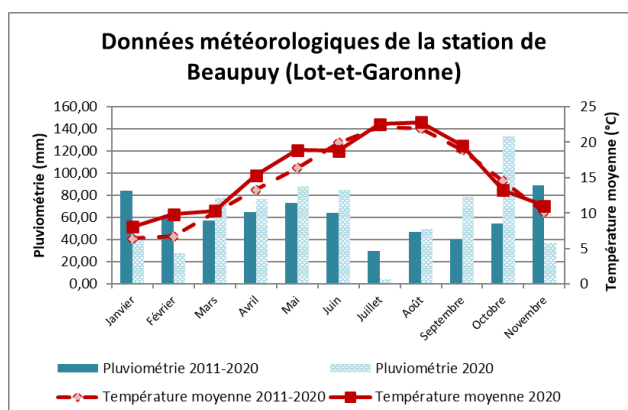
- de **parcelles de référence** : des observations précises ont été effectuées régulièrement dans une même parcelle et selon un protocole harmonisé national,
- de « **tours de plaine** » : informations collectées à la microrégion agricole (Lot-et-Garonne, Landes, Dordogne, Gironde et Pyrénées -Atlantiques (zone Pays Basque)). Elles sont de qualité et concernent un nombre de parcelles plus important,
- de « **dires d'experts** ».

## Bilan climatique

Les mois de janvier et février ont été particulièrement doux (l'hiver 2019-2020 est l'hiver le plus chaud depuis 1900). Le printemps 2020 s'inscrit dans cette douceur. Après la pluie et plusieurs épisodes de tempêtes (forts coups de vents) de début mars, le beau temps s'installe et devient même chaud. Mais la neige fait son apparition le 30 mars, même près de l'océan. Le mois d'avril est marqué par des températures particulièrement élevées pour la saison et par une journée du 25 avril très orageuse sur toute la Nouvelle-Aquitaine provoquant des inondations en Lot-et-Garonne et sur l'Est de la Gironde. Les chutes de grêles sont localement très importantes. La douceur se poursuit durant le mois de mai. Cependant, un épisode exceptionnel est enregistré entre le 9 et le 11 mai avec des pluies très abondantes sur les Landes et la Gironde, accompagnées d'orages et de fortes averses de grêles.

L'été 2020 débute par un mois de juin marqué par des journées souvent fraîches combinées à des pluies et des orages fréquents (accompagnés de grêles et de fortes bourrasques). En juillet, les périodes chaudes et fraîches se relayent au cours de la première quinzaine, puis les températures estivales s'imposent fréquemment jusqu'à la fin du mois. Ce mois de juillet a été particulièrement sec avec des cumuls de pluies les plus faibles enregistrés depuis 60 ans. Par la suite, le mois d'août a été principalement marqué par une vague de chaleur du 6 au 13 et une pluviométrie très hétérogène. Des épisodes orageux souvent accompagnés de pluies abondantes et de grêles se sont produits au cours de la première quinzaine. L'été s'est prolongé au début du mois de septembre avec de fortes températures enregistrées autour du 15. Puis, à partir du 20 septembre, des conditions climatiques très humides (pluviométrie excessive, grêles) se sont installées pendant plusieurs semaines.

Le mois d'octobre a été particulièrement pluvieux (jusqu'à 3 fois plus de pluie que la normale), froid et déficitaire en ensoleillement. Et enfin, le mois de novembre a été sec, doux et très ensoleillé.



**Exemple de données climatiques sur Beaupuy en Lot-et-Garonne**

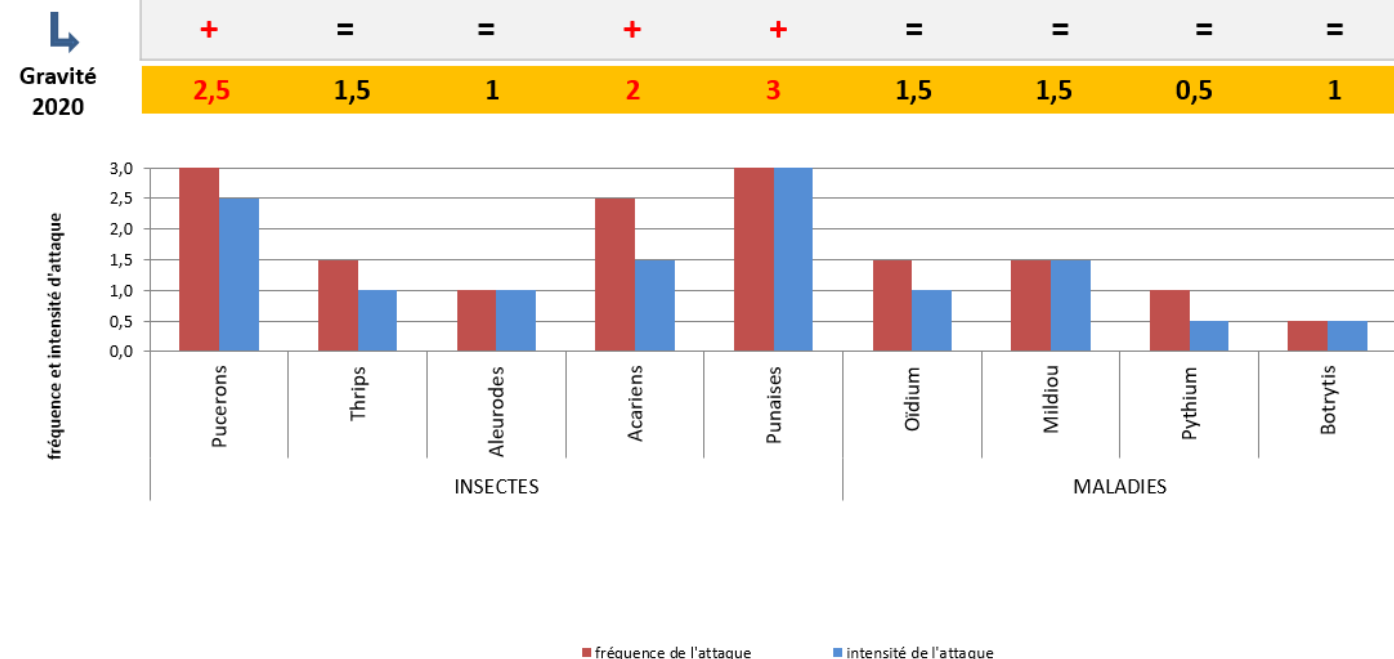
# Bilan sanitaire

## Graphiques bilan

**Fréquence et intensité des attaques** des maladies et ravageurs observés sur le réseau (niveau d'attaque : nul = 0, faible = 1, moyen = 2 et fort = 3).

La **gravité de l'attaque** à l'échelle régionale combine donc la fréquence et l'intensité de l'attaque des parcelles touchées. Elle tient compte également d'une appréciation qualitative de l'incidence finale de chaque bio-agresseur sur la culture.

Evolution par rapport à la campagne précédente **Fréquence et intensité d'attaque des bioagresseurs sur les parcelles du réseau BSV Concombre pour la campagne 2020**



## Ravageurs

### Punaises :

En hors sol, la punaise **Nezara** est signalée dès le mois de mars et provoque déjà des pertes de fruits. Des ramassages manuels sont effectués. A partir du mois de juin, la punaise **Lygus** est aussi présente sur une parcelle dans le Villeneuvois.

**La pression a été forte et supérieure à celle de la campagne 2019.**



**Lygus sur fleur de concombre et dégâts de Lygus**  
(Crédit photos : C.PHILIP – KOPPERT)

## **Pucerons :**

Quelques foyers sont signalés en mars en hors-sol. En avril, la pression est forte et entraîne des interventions dans certains cas. Ils sont aussi présents en sol. En mai, en hors-sol, les premières cultures se terminent avec des foyers importants de pucerons. En juin, en sol, la pression est forte sur tous les secteurs, les pucerons noirs, *Aphis sp.*, sont les principaux rencontrés. En août, ils sont présents sur 30 % des parcelles hors-sol mais les auxiliaires les contrôlent. En sol, en AB, la pression est très forte, et des pertes de 50 % du rendement sont signalées dans certains cas. Le parasitisme à ce moment-là, ne permet pas de réguler les populations. En septembre, certaines parcelles sont arrachées précocement à cause de la trop forte pression.

**La pression puceron a été forte et supérieure à celle de 2019.**



**Puceron sur concombre**  
(Crédit photo : A.NAULLET – ATFL)

## **Acariens :**

En mars, quelques petits foyers sont visibles en hors-sol sur un site. Ils progressent en avril mais, de façon générale, la PBI les contient. En mai, des foyers sont visibles en sol. En juillet, ils sont présents sur un nombre limité de parcelles. Au mois d'août, la chaleur fait exploser le nombre de parcelles concernées. Ils sont présents sur la majorité des sites avec des pressions fortes sur 20 % d'entre eux. En septembre, la pression est très forte et certains producteurs arrêtent prématurément des parcelles (environ 3,5 ha non récoltables).

**La pression acarien a été moyenne et supérieure à celles enregistrée en 2019.**



**Acarien sur feuille de concombre**  
(Crédit photo : O.BRAY – FREDON Aquitaine)



### **Aleurodes :**

Ce ravageur n'a pas été signalé cette année.

**La pression a été faible et identique à celle de 2019.**

### **Thrips :**

La présence de thrips a été signalée à partir de juin et jusqu'à la fin de production. Ils peuvent provoquer des piqûres dans les fleurs et des fruits tordus. En juillet, les auxiliaires permettent de les réguler.

**La pression est faible à moyenne en 2020 et comparable à 2019.**

## **Maladies**

### **Mildiou :**

A partir du mois de juillet, la maladie est signalée et est en augmentation sur les nouvelles plantations. En juillet et en août, quelques parcelles sont concernées.

**La pression a été faible et similaire à celle des années précédentes.**



**Mildiou sur concombre**  
(Crédit photo : O BRAY – FREDON NA)

### **Oïdium :**

Les premières taches ont commencé à apparaître au mois de mai (un mois plus tôt que l'an dernier). Au mois d'août, la pression est plus forte et des interventions sont nécessaires. Le nombre de parcelles concernées augmente pendant la saison.

**La pression a été faible et identique aux campagnes précédentes.**



**Oïdium sur concombre**  
(Crédit photo : A.NAULLET – ATFL)

## Virus :

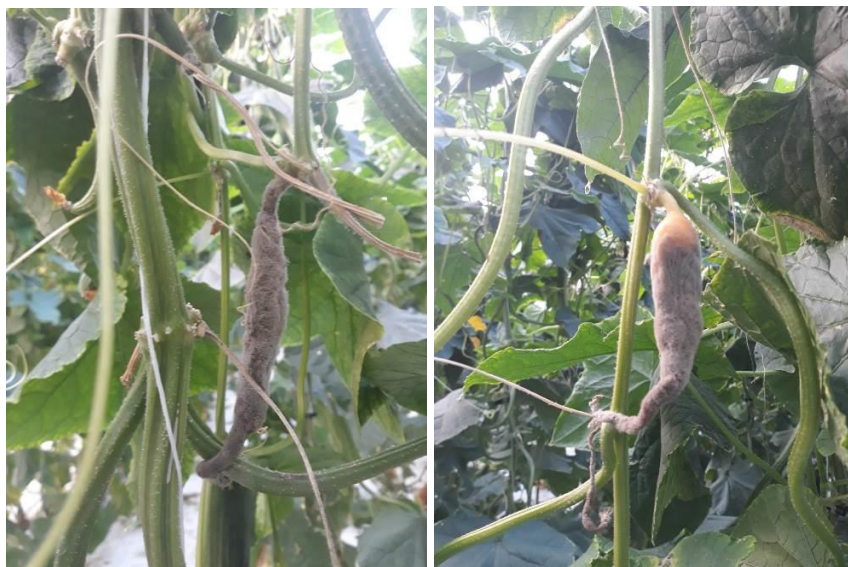
Le virus **ToLCNDV**, organisme de quarantaine de lutte obligatoire, vient d'être signalé récemment en France dans les départements du Gard et des Bouches-du-Rhône sur des cultures de courgettes. Il est responsable de dommages importants sur courgettes, concombres et melons. Le virus est susceptible d'infecter un très grand nombre d'espèces végétales telles que la pomme de terre, la tomate, la courgette, l'aubergine, le melon, le **concombre**, le poivron et les courges.

Le signalement de ce virus réglementé implique la mise en place d'un plan de surveillance national pour la prochaine campagne culturale. Tout symptôme douteux doit être signalé aux autorités sanitaires (DRAAF-SRAL Nouvelle-Aquitaine) et faire l'objet d'une analyse. Voir [ici](#) la fiche de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine.

## Autres maladies :

Du **pythium** a été signalé en début d'année en hors sol. L'expression de la maladie est liée à la plantation de mottes de terreau dans des sacs de coco, les mottes étant trop humides.

Du **botrytis** a été signalé en septembre sur concombre.



**Botrytis sur concombre**  
(Crédit photos : A. NAULLET – ATFL)

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "*